

La Caunette

Bulletin d'information de la Mairie



1 - Une nouvelle équipe pour La Caunette



Conseil municipal du 5 juin 2026
En médaillon, les conseillers qui n'ont pas pu assister à cette séance.

Le 15 mars dernier, les électeurs se sont prononcés en faveur d'un changement au sein du conseil municipal. Avec le nouveau mode de scrutin proportionnel, la liste arrivée en tête a obtenu neuf sièges et la liste minoritaire deux.

Le nouveau maire ainsi que ses trois adjoints ont pris leurs fonctions dès le 21 mars, à l'issue de la réunion d'installation.

Composition du conseil : Maire : Henri Alvarez. **Adjoints :** Michel Montiel (1er), Élodie Vandange (2e), Jean-Pierre Marcouire (3e). **Conseillers municipaux :** Christine Gryman, Catherine Gelis, Antoni Gally, Carole Julien, Rémy Marcouire, Nicolas de Volontat et Anne-Claude Iger.

Pour plus de renseignements sur l'attribution des délégations, vous pouvez consulter la rubrique « Conseils municipaux » sur le site internet de la commune.

Reprise de la parution du bulletin d'information avec ce numéro double

1

LA PASSERELLE

La circulation pédestre
bientôt rétablie entre
La Caunette et Minerve

2

PANNEAUX

Limitation de vitesse,
stationnement interdit,
cédez le passage...

3

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Service gratuit sur RV
au 04 68 91 23 11

Site internet

Pour s'inscrire et recevoir les informations connectez-vous sur : <https://lacaunette34.fr> puis remplissez le cadre en bas de la page d'accueil. Si vous êtes inscrit et ne recevez pas les infos, pensez à regarder dans vos « spam ».

Bulletin

Prochain Bulletin :
courant octobre 2026.

Numéros utiles

Mairie : 04 68 91 23 11
Samu : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18
Urgences : 112

Secrétariat mairie (accueil)

Lundi et mardi de 9h30
à 12h, mercredi fermé,
jeudi ouvert de 14h à
16h30 et vendredi de
9h30 à 12h.
mairie.lacaunette@wanadoo.fr

Panneau Pocket

Nouveau ! Voir page 2.

2 - Continuité et préparation des projets

Une phase d'analyse et de transition a été engagée afin d'assurer la continuité des affaires communales tout en préparant le déploiement du nouveau programme.

Ce travail de fond permet de prendre connaissance de l'ensemble des dossiers administratifs et d'assurer le suivi des affaires en cours. Parallèlement, les premières actions de proximité sont mises en œuvre sans attendre, afin de répondre rapidement aux besoins quotidiens du village.

3 - Une communication élargie

- **Le site web de la commune :** <https://lacaunette34.fr>

L'inscription à la **newsletter** est possible directement sur la page d'accueil. À noter : En plus des ordres du jour des conseils municipaux, les comptes-rendus sont désormais consultables en ligne, rubrique « Conseils municipaux ».

Si vous ne recevez plus la newsletter, Pensez-à vous réinscrire. Il semble qu'un bug informatique a effacé quelques adresses mail au cours d'une mise à jour.

- **Le bulletin papier.** La publication trimestrielle reprend son cours à partir de ce numéro. Prochaine parution : début octobre.

- **Nouveau : Page Facebook.** Actualités disponibles sur l'application en recherchant « Mairie La Caunette ».

- **Nouveau : Panneau Pocket.** Informations, alertes et événements de la commune accessibles via l'application (voir ci-contre).

4 - Pose de panneaux routiers

Afin de faciliter la circulation et améliorer la sécurité, plusieurs panneaux ont été placés dans la commune : deux « stationnement interdit » à la Fontaine afin de laisser la borne d'incendie accessible aux pompiers, et près de l'escalier de la Poste pour permettre l'accès à la rampe de l'escalier, un « cédez le passage » à l'intersection entre la rue du Pays neuf et la rue du Cabaret. Enfin, un panneau limitant la vitesse à 30 km/h dans le village s'est ajouté à celui existant (précisant les limites hauteur et la largeur) à l'entrée de la rue du Pays Neuf, après le rond-point.

À noter : la limitation de vitesse avait été votée lors du précédent mandat.

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.

- 2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- 4 Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli ! 

5 - Après la tempête Nils

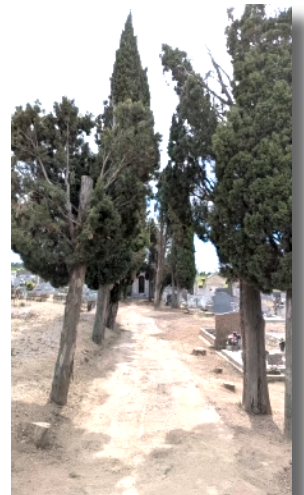
Une journée solidarité avait été organisée par la précédente municipalité. Elle avait attiré de nombreux bénévoles : habitants de La Caunette et des environs ainsi que les associations de chasseurs.

Cette solidarité ne s'est pas arrêtée là. Depuis, Les associations de chasseurs ont poursuivi le travail en consacrant leurs week-end à déblayer les sentiers et les chemins, prêtant ainsi main forte aux employés municipaux qui ont dû concentrer leur énergie sur ce travail : parvis de l'église et cimetière pour commencer, tronçonnage des arbres tombés puis rassemblés provisoirement au dépôt de végétaux à la mine.

À noter : cet hiver une entreprise viendra terminer ce travail colossal en enlevant les bois restants, notamment ceux longeant la route de Saint-Pons.

Par ailleurs, profitant de cet élan forestier, les employés municipaux ont enlevé les arbres près du croisement au niveau du pont de Cantarane, rendant ainsi la visibilité bien meilleure pour les usagers de la route.

Toujours à la suite de la tempête, les employés municipaux poursuivent l'abattage des arbres dangereux ou menaçants. Sur le carreau de la mine, près du tennis, deux arbres ont été complètement tronçonnés. Route de Babio, le cimetière a été remis en état avec le retraits des racines et des souches des cyprès abattus. Les trous béants causés par le déracinement ont été rebouchés. Un énorme travail qui a été grandement mené par Alain Marcouïre, Ghislain Garcia, employés municipaux, et Jean-Pierre Marcouïre, adjoint. Merci à Antoni Gally pour le prêt de la mini-pelle.



6 - Les travaux en cours

✓ Le toit de l'école a entièrement été refait. L'horloge retrouvera sa place dès que possible. Le reste des travaux reprendront dans peu de temps, après avoir obtenu les financements nécessaires à leur poursuite.

✓ Événement du vendredi **29 mai 2026** : la passerelle de Coupiac a été mise en place par hélicoptage.

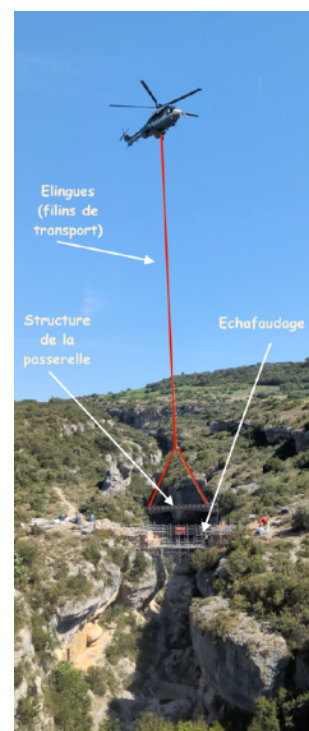
À noter : ces travaux avaient été engagés par l'équipe précédente.

Une étape spectaculaire pour la passerelle de Coupiac

Un spectacle exceptionnel où l'émotion n'était pas absente : la pose de la structure de la passerelle au-dessus de Coupiac relie à nouveau les falaises des gorges. Plus de deux tonnes ont été soulevées par l'hélicoptère lors d'un travail d'une extrême précision auquel les Caunettois ont pu assister.

Le public a suivi chaque étape, de l'amarrage — la structure avait été apportée par camion — jusqu'à la pose (le moment le plus délicat), en passant par le ballet aérien au rythme du vrombissement grave de l'appareil, chaque étape a marqué les esprits.

Il faudra cependant patienter encore avant d'emprunter ce chemin entre La Caunette et Minerve, car le tablier n'a pas encore été posé.



7 - Pendant ce temps au Pont du Gard

Le voyage de fin d'année a eu lieu les **28 et 29 mai derniers**.

Bien que cette sortie scolaire leur ait fait manquer la pose spectaculaire de la **passerelle de Coupiac**, elle a offert aux enfants l'occasion d'admirer d'autres prouesses architecturales.

Du franchissement moderne du ruisseau au majestueux **Pont du Gard**, il n'y avait qu'un pas... que les élèves ont franchi avec enthousiasme, voyageant à travers les siècles et les techniques de construction.

Le séjour s'est poursuivi par une immersion au cœur de la Camargue. Lors d'une croisière dans les marais, les enfants et leurs enseignantes ont exploré une manade où taureaux, vaches et chevaux vivent en liberté. Ce fut une véritable leçon de nature où la faune sauvage a éveillé la curiosité de tous.

Ces moments de partage, rythmés par les rires et la bonne humeur, resteront des souvenirs précieux pour chaque écolier !



Annexe au n°24-25 du bulletin d'information

Compte-rendu du conseil municipal du 5 juin 2026

- Approbation du pv de la séance du 30 avril 2026. Le pv est approuvé à l'unanimité
- Présentation du secrétaire de mairie : Jef Ramquet, nouveau secrétaire de mairie, se présente. Disposant d'une formation en économie publique et bénéficiant d'une expérience professionnelle de plusieurs années à Minerve, il rejoint le secrétariat au 1 juin.

Points de délibération

- Appartement de Monsieur CARUSO installation climatisation et isolation.

Les variations excessives de températures (7° hiver, 35° été) nécessitent l'installation d'un équipement de climatisation (chaud-froid) et de l'isolation du logement. Après consultation et analyse, le devis sarl Della Puppa pour un montant de 3360€ est approuvé à l'unanimité.

- Dissolution du SIVU du haut minervois

Afin d'entamer le processus de dissolution du SIVU Haut Minervois, des délibérations concordantes (La Caunette, Aigne et Minerve) sont nécessaires afin d'établir

- la définition des modalités de liquidation selon l'article (L-5211- 25 et 26) qui feront l'objet d'un consentement des membres actés par délibérations concordantes et seront reprises dans l'arrêté de dissolution »
- la restitution automatique à la commune de LA CAUNETTE de la compétence « construction et gestion de « l'Ostal de la Cesse »
- la saisine de Madame la Préfète de l'Hérault afin qu'il prononce la dissolution du SIVU du HAUT MINERVOIS au plus tard le 31 décembre 2026.

Après avoir ouï monsieur le maire, la dissolution du sivu haut minervois est approuvée à l'unanimité.

- Souscription d'un emprunt de 165.000€

Trois organismes bancaires ont été sollicités afin d'obtenir un crédit d'investissement de 165.000€,

- le crédit agricole, offre à 3.93% à 10 ans soit une échéance trimestrielle de 5008.49€ et un montant total des intérêts de 35.340€
- la caisse d'épargne, offre à 3.75% à 10 ans soit une échéance trimestrielle de 4965.75€ un montant total des intérêts de 33.630€
- la banque des territoires, dossier non pertinent ni approprié car durée d'emprunt de 25 ans

Après avoir ouï monsieur le maire, le conseil municipal choisit à l'unanimité l'offre de la la caisse d'épargne (3.75% à 10 ans soit une échéance trimestrielle de 4965.75€ un montant total des intérêts de 33.630€)

- Délégation aux élections Sénatoriales.

Monsieur Henri Alvarez est élu délégué (10 voix pour, 0 nul, 0 abstention)

Monsieur Michel Montiel, Monsieur Jean-Pierre Marcouire et madame Elodie Vandange sont élus suppléants (10 voix pour, 0 nul, 0 abstention)

- Devis « Nouvelle entrée des écoles »

Après consultation et analyse, le choix de l'entreprise Carbonnel pour le portail pour un montant de 4974€ TTC et l'entreprise Olcina pour la maçonnerie pour un montant de 7788€ sont approuvés à l'unanimité

- Désignation des membres à la Commission contrôle des listes électorales

En application de l'article R.7 du code électoral, la commission de contrôle, composée de cinq membres, doit être renouvelée par trois conseillers municipaux issus de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges et deux conseillers municipaux issus de l'autre liste.

Madame Iger Anne-Claude, madame Gelis Catherine, monsieur Marcouire Remy, monsieur Gally Antoni et monsieur de Volontat Nicolas sont élus à l'unanimité.

Points d'information

- Situation du recours de Nicolas De Volontat

Le rapporteur public a conclu au rejet des moyens et prétentions formulés par Mr De Volontat. Le tribunal administratif devrait rendre sa décision d'ici 1 mois.

- Situation projet eau potable.

Suite aux rencontres déjà réalisées avec la DDTM, Hérault Ingénieries, SIEA du Minervois et Monsieur le Sous-Préfet, il a été décidé par Monsieur le Sous-Préfet d'organiser une réunion en présence des organismes suivants:

Monsieur le Sous-Préfet accompagné des responsables des services concernés et d'un hydrogéologue, la DDTM, l'Agence de l'eau, Hérault Ingénieries, l'ARS, le Président du SIEA du Minervois, date définie par Monsieur le Sous-Préfet (d'ici fin juillet certainement).

- Situation du projet irrigation.

Une présentation de l'étude a été faite par la Chambre d'Agriculture, la collecte des diverses informations provenant des 6 communes concernées a été réalisé.

Un projet de retenue d'eau a été proposé par la commune d'Aigne et quatre projets pour la commune de La Caunette.

Lors d'une rencontre à Montpellier avec Monsieur CHABERT Bruno Chef du Service Agriculture au Conseil Départemental de l'Hérault, nous l'avons convié à assister à notre prochaine réunion avec la Chambre d'Agriculture.

- Lancement du projet stationnement et circulation (référendum local), place de l'ormeau et Rue du Coustel.

Un référendum local va être entrepris afin de faire évoluer la circulation et le stationnement dans le village, une discussion sur les modalités a été entreprise. Un document de consultation sera déposé dans les boîtes aux lettres au moyen duquel chacun pourra faire part de ses propositions. Ensuite une réunion publique sera réalisée.

- Situation achat ou don d'un vidéo projecteur.

Suite à la négociation avec CANON sur la location de 3 imprimantes

dont 1 pour la Mairie et 2 aux écoles, la société CANON nous a offert le vidéoprojecteur que nous utilisons actuellement. D'autre part, il est bon de signaler, suite à cette négociation, que le coût des locations, plus prestations de services sur les 3 imprimantes, vont nous coûter 50% moins cher que l'ancien contrat.

- Facture erronée de 6655,02€ de Sud Espace TP à Lézignan.

Une facture erronée a été identifiée concernant la location d'une nacelle en janvier 2025 destinée à l'enlèvement des guirlandes de Noël. Un kilométrage de 13900 kms a été facturé. La facture a été payée en l'état ce qui interpelle à trois niveaux d'absence de contrôle, celui de l'émetteur(entreprise), celui du récepteur (secrétariat) et celui de l'ordonnateur (comptable)

- Enlèvement souches du cimetière.

Information sur les modalités d'enlèvement des souches par le personnel municipal et les élus (prêt d'une mini-pelle par Antoni).

- Adressage La Poste

Une commande a été passée par l'ancienne municipalité pour un « ADRESSAGE » qui ne sert à rien. La commande ayant été payée en partie, sur les 5600€ prévu, 3501,28€ ont déjà été payés, le solde restant à charge est de 2098,72€.

- Logement Madame PUISSEGUR, état de la situation.

Ce litige porte sur l'engagement pris par l'ancienne mairie de reloger l'intéressée, aux frais de la commune (loyer et charges), dans un appartement à Aigne au motif d'une prétendue insalubrité consécutive à un dégâts des eaux de l'appartement communal.

Après contact avec le juriste de l'ADIL (agence départementale d'information sur le logement), confirmation que :

- Pas d'arrêté d'insalubrité
- L'absence d'arrêté d'insalubrité implique que le bail et le paiement du loyer courent toujours
- Il n'y a aucune obligation de prise en charge du coût du logement de Aigne
- La locataire ne peut refuser l'accès au logement au propriétaire, a fortiori pour notification de travaux de rénovation

En conséquence, la mairie va envoyer par recommandé, une lettre de notification de travaux afin d'identifier sur place l'ampleur de ces travaux de rénovation à réaliser, et qui signifiera qu'en l'absence d'arrêté d'insalubrité, le bail et le paiement du loyer sont toujours valables et dus.

Selon la réponse de l'intéressée,

- Rénovation de l'appartement et réinstallation
- Renonciation du bail et maintien dans le logement de Aigne

La régularisation des loyers devra avoir lieu.

- Désignation de 4 conseillers accompagnant les inspecteurs DDTM (cabanisation)

Christine Gryman, Michel Montiel, Jean-Pierre Marcouire et Henri Alvarez

- Ajout de Anne-Claude Iger à la communication et patrimoine.

Compte-rendu du Conseil municipal du 18 juin

Nombre de conseillers en exercices : 11 ; nombre de conseillers présents : 9

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit juin dix-huit heures, le conseil municipal de LA CAUNETTE régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à L'Ostal de La Cesse, 5 rue de la Poterie, sous la présidence de Mr Henri ALVAREZ.

Présents : ALVAREZ Henri, JULIEN Carole, VANDANGE Elodie, MONTIEL Michel, MARCOUIRE Jean-Pierre, GELIS Catherine, GALLY Antony, IGER Anne-Claude, MARCOUIRE Rémy.

Absents : DE VOLONTAT Nicolas, GRYMAN Christine (procuration à MONTIEL Michel)

Mme VANDANGE Elodie a été nommée secrétaire de séance.

- Approbation du pv de la séance du 5 juin 2026
- Le pv est approuvé à l'unanimité

Points de délibération

- Place de l'Ormeau, requalification de la place

Monsieur le maire, suite à des échanges récents mal compris ou mal interprétés, expose le projet de requalification de la place de l'Ormeau. L'objectif est de rendre la place plus conviviale, faciliter l'accès piétons et de substituer la place des voitures au profit d'une extension des terrasses. Une fontaine sera également installée pour agrémenter les lieux.

Au moyen d'un plan de situation (cf ci-contre), le débat s'engage sur ce projet.

La nature des plots, de la place réservée handicapé et le cheminement piéton sont abordés.

Monsieur le maire revient aussi sur la nécessité d'établir un protocole d'accord avec les établissements La Cave et Café de la place afin d'identifier les espaces supplémentaires réservés et prévenir de tout problème de sécurité public dans l'utilisation des lieux et des espaces.

Le conseil municipal approuve le projet à l'unanimité.

- Désignation pour le jury d'assises

Monsieur Colasse Grégory a été désigné par tirage au sort.

Points d'information

- Fête de l'obtention du Grand Site le 27 juin

Monsieur le maire rappelle le programme de la fête d'obtention Label Grand Site le 27 juin.

- Logement Madame PUISSEGUR, état de la situation.

Monsieur le maire informe que madame Puissegur a refusé son obligation d'accès aux locaux pour notification de travaux. Le dossier se poursuit et se terminera assurément en justice.

- Résultat du recours de Monsieur Nicolas de Volontat sur la validité des élections

Audience du 2 juin 2026, lecture du 16 juin 2026, la protestation de M De Volontat concernant lerecours sur le scrutin du 15 mars 2026 est rejetée.

La liste emmenée par Henri Alvarez a donc démocratiquement et juridiquement gagné l'élection.

- Concours de pétanque

Cet été reprendra les concours de pétanque, 1er concours début juillet.



À noter : tous les comptes-rendus sont consultables sur le site de la commune, rubrique : **La vie de la commune**, puis **Conseils municipaux**.

Adresse du site : <https://lacaunette34.fr> (pensez à vous inscrire pour recevoir les informations - voir en bas de la page d'accueil du site).

8 - La Fontfroide

Un des dossiers importants de la nouvelle municipalité vient d'être mis à l'étude. Il s'agit de la remise en service de la ressource en eau potable **la Fontfroide**. Deux principaux objectifs :

- La sécurisation en eau potable pour les Caunettois, grâce à cette double ressource **Fontfroide / Brian**.
- La solidarité envers les autres communes dépendantes exclusivement du SIEA Minervois, puisque notre consommation annuelle de 25 000 m³ d'eau potable pourra être ainsi redistribuée.

Suite à un premier entretien avec Monsieur le Sous-Préfet, une nouvelle réunion est prévue lundi 6 juillet à la sous-préfecture en présence de tous les organismes nécessaires : ARS, DDTM, Agence de l'eau, Hydrogéologue, SIEA du Minervois...

9 - Divers

☑ Les Caunettois ont du talent

Ci-dessous, une photo envoyée par Yoan Marcouïre.



©Yoan Marcouïre 2026

☑ La route du Sieure

Pour le confort des riverains et la préservation de l'accès au hameau, l'équipe municipale a procédé à la remise en état de la chaussée. Le comblement des nids-de-poule permet ainsi de retrouver une route plus praticable au quotidien.

☑ Éclairage public

Rétablissement de l'éclairage public nocturne en raison de la dangerosité de certaines rues (passages étroits ou dénivelés importants).



☑ Pétanque

Bientôt les amateurs de pétanque pourront s'entraîner de nouveau sur le terrain de l'Ostal ! La pétanque reprends tous les mercredis soirs. **Le premier concours aura lieu le 8 juillet avec une grillade.**

☑ Incivilités

Il est rappelé qu'il est interdit de laisser des ordures hors des conteneurs, même lorsque ceux-ci sont pleins. **Les 23, 30 mai et 23 juin** dernier, des sacs remplis d'**ordures ménagères** ont été abandonnés près des conteneurs. **Le 8 juin**, des **gravats** ont été déposés dans le lit de la rivière, près de la mine...



☑ Préparation des journées du Patrimoine

Les Journées Européennes du Patrimoine se dérouleront les 19 et 20 septembre 2026 (et le vendredi pour les scolaires). Visites guidées, visites libres, balades seront proposées. Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe organisatrice, vous pouvez laisser vos coordonnées à la mairie : mairie.lacaunette@wanadoo.fr

10 - Le coin des enfants : l'église. Coloriage.



Exemple de coloriage

Construite au **XI^e siècle**, notre église cache bien des secrets. Savais-tu qu'elle a été bâtie sur les restes d'un monument encore plus ancien, datant de l'époque des **Wisigoths** ?

L'histoire de notre église - Notre Dame de L'Assomption.

☑ **Au Moyen Âge (XI^e-XII^e siècles) :** Construction de la nef principale et de l'abside. Admire la fenêtre avec son **cordon de basalte noir**, une pierre volcanique (voir la photo à droite prise à l'intérieur de l'église).

☑ **À la Renaissance (XVI^e siècle) :** Ajout d'une seconde nef avec de belles voûtes en ogives.

☑ **Au XVII^e siècle :** Construction d'une chapelle dédiée à la Vierge.

☑ **Vers 1850 :** La sacristie vient compléter l'édifice

☑ **En 1980 :** Des fouilles derrière l'autel mettent au jour des **sarcophages wisigoths**. Une vitre permet aujourd'hui d'observer ces sépultures anciennes et des restes de squelettes.



Fenêtre ornée d'un cordon de basalte

Ouvre l'œil : sauras-tu repérer le cordon de basalte noir sur le mur extérieur sur le coloriage ?



11 - La Kermesse des écoles

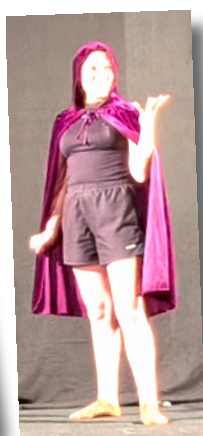
Organisée par l'Amicale des parents d'élèves, la kermesse des écoles a eu lieu **vendredi 5 juin**. De nombreux jeux étaient à la disposition des enfants qui ont rivalisé d'adresse. Pour canaliser leur énergie débordante, un château gonflable avait également été monté. Côté restauration, l'équipe de bénévoles avait tout

prévu : boissons fraîches, chips, ainsi que de belles assiettes de charcuterie ou de fromage. Enfin, comme dans toute fête digne de ce nom, un musicien a animé l'après-midi puis la soirée, pour le plus grand plaisir des danseurs.

12 - Spectacle des Ateliers théâtre de l'Ametlièr



Dimanche 14 juin a eu lieu le **Grand Spectacle** des Ateliers théâtre. Dans une mise en scène d'Emmanuelle Osmont, les enfants ont interprété, avec talent, deux pièces de théâtre. **Pépites**, de Marion Bonneau et **Le petit songe d'une nuit d'été**, de Stéphanie Tesson et Frédéric Saurel.



13 - Le Foyer rural

Une balade vers le chêne de Saint Abdon a été organisée pendant les vacances de Pâques. Habitants et vacanciers se sont retrouvés **jeudi 23 avril** à 14h. Après avoir suivi les chemins qui grimpent la Traverse, ils ont pu contempler le village puis rejoindre le Chêne qui a souffert de la tempête. Le retour fut assez épique : pour le pas longer trop de route bitumée, ils ont emprunté des sentiers et ont eu la surprise d'être arrêtés par un pin déraciné qui barrait le passage. Le contournement n'a pas été facile..

14 - La fête de la musique



Le Foyer rural a pris un peu d'avance sur le calendrier pour célébrer la Fête de la musique. **Mardi 16 juin**, dès 19 heures, l'esplanade et la salle de l'Ostal de la Cesse ont fait le plein de convivialité.

Sous la direction de Céline, la **chorale d'Aigues-Vives** et ses **rossignols** — de La Caunette et des communes voisines — ont ouvert la soirée avec un répertoire de chansons françaises.

La dynamique **Évelyne Sire et ses gymnastes** ont ensuite fait

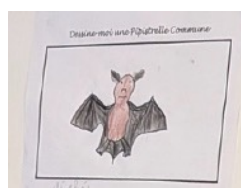


une démonstration époustouflante, juste avant le moment de partage autour des grillades et des rafraîchissements.

À partir de 21h30, place au rythme ! Les spectateurs ont applaudi les chorégraphies collectives et en duo issues des **ateliers danse de La Caunette** (animés par Benjamin et Meera) et de Siran (animés par Morgane et Guillaume). Un bal improvisé a prolongé la fête.

Un grand coup de chapeau et un grand merci aux membres et bénévoles du Foyer rural qui ont œuvré sans relâche, de la logistique et des grillades jusqu'au rangement final, pour faire de cette soirée une réussite.

15 - La fête de fin d'année scolaire et un départ à la retraite



Un travail mené avec l'association Aphyllante



Avant de monter sur scène...

Vendredi 26 juin, dans la salle de l'Ostal de la Cesse, décorée pour l'occasion par les dessins des écoliers, deux événements de grande ampleur se sont déroulés.

* À 18h : Un spectacle était offert par les enfants du regroupement pédagogique Intercommunal (RPI) d'Aigne, Vélioux, Minerve et La Caunette. Chansons et danses se sont succédé au grand plaisir des parents.

* À 19h : Remise du dictionnaire et de la calculette pour les enfants entrant au collège. Mais la fête n'est pas finie ! Une surprise de taille a été réservée à **Corinne Alvarez, directrice de l'école**. Les enfants avaient préparé en cachette l'écriture de scénettes mettant en scène leur institutrice. Le titre ? « *Corinne à la retraite* ».

Eh oui ! Corinne va quitter les bancs de l'école et c'est avec une grande émotion que les élèves lui ont offert un bouquet de fleurs après avoir entamé une dernière danse sur scène avec elle.

* À 19h30 : Après les discours prononcés par **Henri Alvarez**, Maire de La Caunette, puis par Corinne, la municipalité a offert un cadeau à la future retraitée : un magnifique arbre fruitier, *Main de Bouddha*, dont les fruits (des agrumes) semblent dotés de doigts.

* À 20h : Un pot de l'amitié suivi d'une grillade a réuni parents, enfants et amis. Merci à l'**association des parents d'élèves** qui a organisé la soirée et à la participation de la municipalité.



Corinne Alvarez



Corinne en voyage

17 - La fête du « Label »

Le 27 juin, les communes de Siran, Vélioux, **La Caunette**, La Livinière, Cesseras et Minerve ont célébré l'obtention du label *Grand Site de France : Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian*.

Durant toute la journée, des manifestations se sont déroulées sur l'ensemble du territoire labellisé. À La Caunette, une randonnée a été organisée pour inaugurer le tout nouveau sentier découverte, désormais jalonné de panneaux explicatifs sur la faune, la flore, la géologie locales et le Patrimoine. (Suite p. 12.)





Françoise Ronzier, de l'association **Aphyllante** (partenaire dans l'élaboration du projet), a accompagné les marcheurs tout au long de cette première visite, commentant la richesse de la nature environnante. En fin de parcours, elle a passé le relais à Anne-Claude Iger, chargée du Patrimoine, pour la visite guidée du Porche et de l'église.

Une vingtaine de personnes, dont Sylvie Herpson du **Pays Haut Languedoc et Vignobles**, étaient au rendez-vous pour cette randonnée instructive.

18 - La programmation de l'été

* L'Ametlièr propose :

- **25 juillet : Dégustons l'été.** Dégustation de **vins du terroir** et repas conviviaux avec le **Café de la place** et le restaurant **La Cave**, animation musicale par la fanfare « Du monde aux Balkans ».
- **Le 1er Août** en fin d'après midi (horaire à préciser 17 ou 18 h) en l'église de La Caunette : **concert**. Un événement exceptionnel avec le **TRIO MARSA**.



Le trio Marsa est un trio inspiré de cultures méditerranéennes, composé de Sylvain Rabourdin (violon), Lina Belaïd (violoncelle) et Wadie Naim (percussions), des musiciens nés des deux côtés la mer, en France et en Egypte. Ils créent une musique sans frontières, instrumentale, chantées, leurs morceaux racontent le chemin commun que l'on peut emprunter de l'Occitanie jusqu'au monde arabe, en passant par les Balkans et la Grèce. Mêlant l'écrit et l'improvisé, les compositions et les morceaux traditionnels.
(Source : France musique.)

* Le comité des fêtes propose :

La fête des moules : samedi 11 juillet. Concert avec le **trio acoustique Karmacoustik**. Repas : Salade tomates mozzarella, moules-frites, glace. Jeux gonflables pour enfants.

La fête de la mi-août : jeudi 13 août, Chalange Figaro (pétanque). Vendredi 14 août, DJ Cassiopé. Bar à vin, tapas, magret-frites. Jeux gonflables pour enfants. **Samedi 15 août : Best night combats de béhourd médiéval.** Repas (menu à définir), jeux gonflables pour enfants.

Béhourd



Coupe de France, en 2017.

Béhourd : sport de combat médiéval
(© wikipedia)



En revenant de Saint-Abdon : vue sur Graniès.

Imprimé par la Mairie - Ne pas jeter sur la voie publique.



Directeur de la publication : Henri Alvarez -
Rédaction/reportage/conception & réalisation
graphique : Anne-Claude Iger - Crédits photos et
impression : Mairie de La Caunette - Tirage à 190
exemplaires - Dépôt légal juillet 2022.